

CGT BnF, quai François Mauriac, 75013 Paris
CGT INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Monsieur Franck Riester
Ministre de la culture

Objet : sécurité des personnes et des collections patrimoniales
du quadrilatère Richelieu

Paris le 23 octobre 2018

Monsieur le Ministre de la Culture,

Depuis sa réouverture, suite à plusieurs années de travaux, les dysfonctionnements, pannes et incidents se succèdent dans le quadrilatère Richelieu, site historique de la Bibliothèque nationale de France accueillant également l'Institut national d'Histoire de l'Art et l'École des Chartes.

L'ensemble des espaces est touché, que ce soient les bureaux, les salles de lecture et les magasins où sont conservées les collections patrimoniales.

1. La liste des inondations et infiltrations d'eau pluviale dans les espaces de travail et les locaux conservant des fonds patrimoniaux s'allonge inexorablement depuis un an et demi

Après l'École des Chartes le 17 mai 2017, les magasins du département des Manuscrits (les 10 et 24 juillet, 8 et 9 août : une centaine d'ouvrages endommagés), les locaux attenants à la salle Labrouste (les 10 juillet, 25 août et 14 sept.), le département des Arts du spectacle (découvertes dans deux bureaux en mars et septembre), c'est au tour, le 29 décembre des espaces de travail du service des Manuscrits médiévaux d'être durement touchés puis, dans une aile attenante, ceux du service des Manuscrits modernes et contemporains de subir des infiltrations d'eau.

En 2018, dès janvier, en raison de fortes pluies, les fuites reprennent dans le département des Manuscrits (le 15, 17, 18, 19 et 22 janvier) touchant des espaces de travail puis par infiltration un magasin et la salle de lecture classée du département. Le 2 février, l'eau pénètre à nouveau au niveau des plafonds et dégouline le long des murs, que ce soit dans plusieurs bureaux ou dans la salle de lecture. Au sein du département des Arts du spectacle, les infiltrations repérées au cours de l'année 2017 prennent de l'ampleur (les 11 décembre et 16 janvier).

Le 22 mai 2018, suite à un violent orage, la salle Labrouste - salle classée tout juste restaurée et dévolue à l'INHA - est également touchée par une importante fuite, il en est de même dans la galerie Rondel (magasin classé contenant des collections patrimoniales du département des Arts du spectacle). Au sein des départements des Manuscrits, plusieurs espaces de travail - toujours les mêmes - ainsi qu'un magasin ont également subi

de nouvelles inondations et infiltrations provenant de la toiture. Enfin, un atelier et un bureau du service de la Reproduction ont été touchés.

Le 28 août 2018, toujours suite à un orage, des fuites ont encore une fois été constatées.

2. Côté départ de feux, 4 incidents importants ont été recensés en moins d'un an sur le site de Richelieu.

Le 8 octobre 2017, ce sont les locaux de l'INHA qui ont dû faire face à un incendie heureusement rapidement maîtrisé. Cet événement a néanmoins confirmé de façon patente les problèmes de sûreté et de sécurité que la CGT dénonçait dès la réouverture du site (lecteurs de badges absents ou fonctionnant mal ne permettant pas de bloquer les portes, manque de clés, etc.). Un individu a ainsi pu et sans contrainte monter sur les échafaudages donnant sur la rue, passer par les toits et circuler sans encombre dans le bâtiment jusqu'à mettre le feu à un bureau.

Le 1^{er} mars 2018, c'est au tour de la partie en chantier de voir un départ d'incendie. Conséquence, l'ensemble des personnels et des lecteurs du quadrilatère Richelieu ont dû être évacué. Le 9 mars, le feu reprend dans la zone où quelques jours plus tôt il avait été circonscrit. Le 31 mars, nouvel incident et nouvelle évacuation du site en raison d'une coupure électrique générale dû au sectionnement d'une ligne à haute tension sur le chantier.

Enfin, le 31 juillet 2018 un départ d'incendie, toujours côté travaux, nécessite l'intervention du SPSI et l'évacuation d'une partie des personnels en raison des émanations générées par le feu.

Monsieur le Ministre, cette liste non exhaustive (et pourtant longue) de sinistres et d'incidents démontre que la sécurité et la sûreté des personnels, des usagers et des collections patrimoniales du site de Richelieu ne sont toujours pas assurées.

Si les interventions des services techniques de la BnF et d'entreprises extérieures ont réglé un certain nombre de dysfonctionnements, la récurrence des incidents et le nouveau départ de feu ayant eu lieu cet été côté chantier (zone sous l'autorité de l'OPPIC) doivent amener le ministère à réagir.

Un audit sur la sécurité du site et les moyens nécessaires à la mise en œuvre des mesures correctives doivent être programmés très rapidement.

Il en va de votre responsabilité, tant vis à vis des usagers et des personnels qui sont sous votre autorité, que de la pérennité du patrimoine national.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la CGT BnF et la CGT INHA,

Céline Gaspard, Secrétaire générale du SBnF CGT